L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.— NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 AVRIL 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WOLFF.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune modification, soit au journal quotidien, soit aux semaines, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES — Une prime par carré de chaque longueur pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, sera très payé comme une nouvelle annonce. Le carré de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces — Les arrimages et personnes tenant magasins de choix, soit; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 300; les agents pour navires, du marché et hôtels; à vapeur, sur les marchandises, seront la commission, 200. Des abonnements se paient à l'avance et à l'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré cinquante lignes, et ne peut pas être cédé.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, seront payées à raison de cent cinquante cents, et ceux de plantations et habitations publiques ou ventes à vendre, à louer ou à affermer, esclaves, chevaux, animaux divers ou objets, etc., les 1er et 2me parts, au comptant, également et aux prix et choses ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront payées jusqu'à ordre contraire, et devront être payées au cours de leur exposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature purement politique, ou annonces ayant d'une nature personnelle (lorsqu'elle pourront être admises), pourront le moins de prix ordinaire d'avance.

CHEMIN A COULISSES DE CARROLLTON

AVIS.

Pendant les Courses qui commenceront Mardi, 8 Avril,

VIVE le grand nombre de voyageurs qui prennent le Chemin de fer Carrollton, et la grande difficulté qu'ils éprouvent les chevaux à tirer en si lourd fardeau, et les accidents qui en résultent pour les passagers, la Compagnie a résolu qu'après 11 heures A. M. les JOUR DE COURSE, les CHARS cesseront de partir du Dépôt de la rue Barone.

En conséquence, les passagers sont notifiés que les Chars partiront de CERCLE TIVOLI SEULEMENT, aux heures suivantes:

A 11 et 11 3/4 heures A. M.—15 ct. 1 et 1 1/2 P. M. 20 ct. 2 HEURES, 25 ct. 3 HEURES, 30 ct.

Dep. à log. en chef.

E. DITTRICH,
Négociant Commissionnaire,
48, rue Poydras.

WILLIAM DAVIDSON & CO.
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans,
8 nov.

AGENCE de Sucre raffiné de Boston—sucre en pain, en drawback, constamment en main, et à vendre par
6 jan—1an NORCROSS & FOSDICK, 42 Gravier.

AVIS.—Les soussignés informent leur nombreux public de commerce qu'ils ont le W. F. Vredenburgh & Co. à dater de ce jour. Les intérêts demeurent les mêmes.
1 janv PIERRE & CO., 30 Vieille Levée.

W. F. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée, font des avances libérales sur consignations de sucre, coton, plomb en saumons &c à B. H. Field & Co. à New-York, et à Field Power, à Boston. 1 jan—1 an

AVANCES faites sur les consignations adressées à Ann Lima à St Louis MERLE, BEYLLE & Co, 42 Gravier.

AVIS—Messieurs T. C. STOUBE et SEBASTIEN ISZKE, entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er septembre 1844—20 CHARLES ODIER & Co.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicinales spécialités, sur les Caisses, les Bouteilles, pour les distillateurs, pour les teinturiers. 84, Carondelet *Canal et St. Philippe—Nlle. Orléans.*
20 juillet—1 an

AVIS—Le soussigné devant partir pour France vers le 1er avril prochain, prévient le public qu'il se charge gratuitement de toutes réclamations relativement à l'Hôpital de St. Dominique et à Bordeaux.
LS. DUVIGNEAUD, Avocat,
12 mars—1m Rue Chartres Passage de la Bourse.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN—Bureau rue de Canal, No. 84.
Directeurs:
Wm. W. Montgomery, J. B. Lafitte, Président,
F. F. Ducoeg, Edw. Staff,
A. Gerdes, R. W. Montgomery,
J. Harrison, W. C. Squier.
CHS. BRIGGS, secrétaire.
On assure toute espèce de propriété contre les risques de feu, au taux le plus raisonnable; et en cas de perte, les sinistres sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

ASSURANCES MUTUELLES.
Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu.
(Sous un amendement de la charte, 1844)
CETTE compagnie assure contre les risques de la Mer, Rivières, et du FEU, sous le système mutuel.
A cause d'économie, les personnes qui s'adressent à cette compagnie ont droit à une part de profits, sans encourir aucune responsabilité et dans la mesure ou aucun certificat ne serait pas émis conformément pas règlement de la Compagnie.
Nouvelle Orléans, 19 mars 1845.
D. F. QUEZ,
Président.
19 mars—45 Sec. maire

NOUVAUTES DE PARIS!!
Encaisses Royale et Conti.
M. VINCENT, honneur de informer les dames qu'elle vient de recevoir par les dernières arrivages du Havre les nouvelles suivantes:
100 douzaines de paille Toscane, tout ce qu'il y a de plus fin et nouvelles formes.
200 de quistes entrelacées.
50 de dentelles, gracieuses.
50 de paille de riz, très beaux.
Ces articles sont de la plus fashionable.
Douzaines capotes de satiste pour dames revenants.
10 cartons rubans en gros de Naples, écossais, ombrés et chiqués.
1 caisse cotonnelle imprimée, nouveaux dessins
12 douzaines en brilles, grande frange, manche riche, à
6 de écharpes satinée satiné.
8 châles barège, crêpe de Chine.
10 de corsets nouvelle forme, dans toutes les grandeurs.
Aussi, grande choix de satiste unie et brodée, cols et pèlerines brodés, dentelles valenciennes blanches et noires, bas de soie, gants de toutes espèces, échus divers, bourses, peignes, bijoux d'acier, nacre, perles et vertaille, jarretières et un grand assortiment de parfumerie de Mapoles.
Mademoiselle Vincent voulant quitter ses affaires, partir pour France dans le courant de mai prochain, vendra toutes ses marchandises à des prix réduits. C. VINCENT,
24 Magasin Rue Royale et Conti.

Kaufmann.
DOCTEUR EN MEDECINE,
CHIRURGIEN ET ACCOUCHEUR.
Rue St. Charles, No. 110.
16 mars—30

EN DEBARQUEMENT du navire Concord, de Bordeaux — Vins rouges en barriques
Rhône (Hermitage) — Vin blanc (Sauterne, Barsac); Fruits à l'eau-de-vie; Huile d'Olive, de Bordeaux et de Marseille; Olives et Câpres; Bouchons de toutes qualités, Savon français; Eau de Seltz, d'eau de fer, de Vichy; Cire à cacheter les bouteilles; Boîte les vides; Etiquettes jolies formes, pour vin rouge, &c, à vendre par
TALAMON,
10 mars— Rue St. Louis, 78 et 80.

JEUNE GARDE A CHEVAL.
La compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 13 de courant, à 4 heures de l'après midi pour exercice et promenade militaire. Ceux qui ont leur place sont le plus d'Armes. Equipement complet.
Par ordre du capitaine.
JACQUES LEON,
Maréchal de Logis-Chef.
9 avril

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nlle. Orléans, ce 31 mars 1845.

TIR A BOULET.
Le tir aura lieu les 8 mars et 9 avril, 1845, à 2 1/2 heures de l'après-midi. Il sera fait par les officiers de l'Artillerie Hopkins, à Gentilly, et commencera le 1er à 3 heures pour le matin.
Grande tente d'hiver, armement complet, revenus à Pratzel.
Les pièces seront mises à l'eau chevaux par voiture.
On arrêtera de cette prise d'armes pour procéder à l'élection de Messieurs les membres du comité pour l'élection de corps pour l'année finissant le 30 mars 1846.
Par ordre du major.
F. SAUTON, adj. major.

AVIS.
MESSIEURS les Chasseurs et autres sont respectueusement avertis, en cas d'accident de s'adresser pour le 12 cour, 13 avril, de passer chez moi, rue Bas sur le modèle habitation Hopkins.
F. SAUTON, adj. major.
Messieurs les membres honoraires ainsi que Messieurs les actifs sont informés que des arrangements ont été pris avec la compagnie de rail road Pontchartrain et que des chars partiront pour cette circonvance, toutes les demi heures, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi. 1 av

TIRAILLEURS D'ORLEANS.
Ordre No. 12.
La compagnie prendra les armes Dimanche prochain, treizième courant, pour un TIR A LA CIBLE.
On se réunira à la salle d'armes à neuf heures précises du matin. Tenue d'été. Equipement complet.
Par ordre du capitaine,
HYPOLITE TACON,
Sergent-Major.

GARDES D'ORLEANS,
Attention!!
TIRE A LA CIBLE.
La compagnie prendra les armes dimanche, vingt quatre courant, à sept heures et demie du matin, pour un tir à la cible, tenue d'été.
Par ordre du capitaine.
WILLIAM ANDRY, Sergent Major.

M. R.—Après la revue il sera une élection des membres du comité pour les six mois courant 7 av

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO,
Atencion.
La compañia se reunirá, el Domingo primero 13 del corriente, en el parajo de costumbre, á las 3 de la tarde, con riguroso uniforme y pantalon blanco, para asistir á la consagracion del *Mausoleo*, perteneciente á la Compañia, erijido en el cementerio Caridad No. 2.
Los miembros honorarios, son tambien requeridos, á concurrirse, á la punta de la mismo tarde, en la casa del capitan, para incorporarse allí con la tropa y marchar á presenciar el acto.
Por orden superior.
J. R. DE LA PUENTE,
Nlleva Orléans, abril 7 de 1845. Sargento primero

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 11 AVRIL 1845.

Hier ont eu lieu les funérailles de l'hon. GILBERT LEONARD, juge de la paroisse de Plaquemines, Brigadier-Général de milice et membre de la Convention.

La procession était nombreuse et imposante. Le clergé, la Légion de la Louisiane, le Bataillon Washington, les volontaires, l'artillerie, la Convention, le Gouverneur et sa suite, les autorités civiles et militaires, les consuls, les vétérans de 1815 et une foule de citoyens la composaient. Après les cérémonies ordinaires et les honneurs dûs à son grade et à son rang, ses restes ont été déposés dans la tombe, où aboutissent en définitive toutes les grandeurs humaines.

CONSEIL-GENERAL.

PREMIERE MUNICIPALITÉ.—Une erreur qui s'était glissée dans le retour du cinquième district avait faussé le résultat général. Nous donnons aujourd'hui les retours complets:

	1er. dist.	2nd	3e	4e	5e	Total.
Crusat,*	276*	108	190	139	336	1040
Morel,*	132	51	136	76	188	583
Sigur,*	139	48	136	74	179	576
Mercier,*	142	49	118	66	190	565
Pike,	163	70	79	76	152	540
Zacharie,	166	63	51	65	147	492
Eyma,	149	57	59	65	142	465

L'astérisque indique les membres élus.

THEATRE ITALIEN.—Mercredi soir, dans le second acte de l'*Elixir*, M. Candi qui arrive sur la scène en courant, glisse et tombe par terre. Cet incident causa d'abord une hilarité générale et prolongée, sur la scène aussi bien que dans la salle. M. Candi continua bravement son rôle jusqu'à la fin de l'acte, bien qu'il se fut donné une assez forte entorse. Au troisième acte, on vint prévenir le public que l'artiste était hors d'état de paraître en scène. L'opéra se poursuivit tant bien que mal. Il faut espérer que l'accident arrivé à M. Candi n'aura point de suites sérieuses.

BOIS ET TRAVAUX PUBLIQUES.—On verra aux annonces que M. SOUTHALL, agent forestier des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane, est déterminé à faire strictement exécuter la loi et à punir les déprédations qui se commettent sur les bois et les terres du gouvernement général.

L'article suivan que nous traduisons de la Constitution de Washington, présente des considérations sur lesquelles nous avons plus d'une fois insisté dans nos colonnes. Que les navires anglais à vapeur qui traversent aujourd'hui l'océan sous l'apparence de paquebots, soient de véritables navires de guerre, possédant leur assortiment complet de canons à la Paixhans et autres armes de combat, c'est un fait constant et d'une haute importance pour le peuple de ce pays. Il n'est pas moins certain que les forces maritimes de l'Etats-Unis, destinées à protéger nos côtes et notre commerce extérieur sont comparativement faibles: jusqu'à ce jour on ne leur a point donné toute l'attention qu'elles méritent. Les réflexions de la Constitution ont une certaine valeur à cause de la position semi-officielle de ce journal. Espérons que le gouvernement se préoccupera en effet des améliorations efficaces à opérer dans l'organisation de notre marine.

BATEAUX-POSTES MILITAIRES.

C'est un fait notoire que les splendides navires à vapeur employés par le gouvernement anglais pour le transport des dépêches d'Angleterre à diverses points des Indes-Occidentales, des Etats-Unis, de Nouvelle-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, sont, sous le rapport des matériaux, de la capacité et de la force, construits de manière à pouvoir se transformer sur le champ en navires de guerre. On assure même que quelques-uns d'entre eux portent à bord leur armement, et qu'il suffirait d'une couple d'heures pour opérer la transformation. Lorsqu'ils entrent dans le service des dépêches, on fite une valeur, moyennant laquelle il est permis au gouvernement, si les circonstances l'exigent, d'en prendre possession et de les appliquer au service militaire. Ces mêmes bâtiments envoient dans nos parages, acquièrent une connaissance parfaite de leur complète de nos côtes, de leurs entrées, de leurs défenses, de leurs pointe faibles, de sorte qu'en cas de soudaines hostilités, ils se trouveraient, par les lumières qu'ils possèdent, en mesure de nous porter un coup fatal, grâce à la supériorité dont le gouvernement anglais aura la primeur.

Mais cette prévoyante conduite de notre grande rivale ne rest-elle point pour nous un enseignement? N'apprendrons-nous point de l'exemple qu'elle nous donne? Ces énergiques, mais prudents préparatifs pour l'avenir seront-ils perdus pour nous? Deja quelques-uns de ces bâtimens ont pénétré dans les lacs; et par le moyen du canal maritime nouvellement ouvert, ils pourront, le cas échéant, en faire pénétrer dans ces mers intérieures autant qu'il lui en faudrait pour prendre l'offensive. Quel doit être, dans cet état de choses, notre parti? Il ne saurait y avoir de doute: notre devoir d'encourager la construction de navires du même genre, qui seront employés aux mêmes dessins dans les mêmes circonstances! Les déchets non aujourd'hui transportés sur les grands cours d'eau du Ouest, dans les bateaux des lacs, et qui, en place par ce qu'on appelle des "Bateaux-Postes." Ce sont des bâtimens légèrement construits, choisis d'ordinaire à cause de leur vitesse et qui ne seraient nullement appropriés aux usages militaires. Mais, si la classe des bateaux soient, depuis l'exemple de l'Angleterre, construits expressément pour ce service, et capables de subir la même transformation que les bateaux anglais. Que le gouvernement en encourage la construction, en exigeant à ses employés pour le transport des dépêches; qu'ils soient construits sous la surveillance d'habiles officiers du gouvernement, et qu'ils se trouvent prêts, en cas de besoin, à se porter sur tous les points où il deviendrait nécessaire. Et si, comme nous n'en doutons point, l'attention du gouvernement se porte sur la construction d'un canal capable de recevoir des navires et reliant le Mississippi aux lacs, l'achèvement de cette entreprise les rendraient d'autant plus précieux.

Nous croyons que ces suggestions méritent l'examen sérieux du gouvernement. Ce serait un moyen d'accroître efficacement notre puissance maritime, en augmentant que fort légèrement la dépense du transport des dépêches, les bâtiments restant la propriété des entrepreneurs, tant que le gouvernement n'en aura pas besoin.

Nous ne pouvons pas rester indifférents à ce qui se passe autour de nous. Ce serait le comble de la folie de compter sur une nuit éternelle. La sagesse, la prudence, l'expérience, tout nous apprend que des préparatifs et des défenses militaires sont indispensables à protéger nos droits et même à assurer la paix générale. Faisons donc, par les moyens qui doivent nous grêver le peuple, tout ce qui est nécessaire pour nous placer graduellement dans une attitude respectable de défense.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR CRIMINELLE.—Hier l'avocat de deux accusés entra des bills d'information contre Frédéric Earmenan, John Rose, et Patrick Cosgrove, accusés de vol,—Gadaire, f. c. l., accusés d'avoir le cela des objets volés; Frédérick Rogale et Patrick Cosgrove, accusés d'avoir vendu des liqueurs sans licence;—J. Bryant, William Caldwell, et Allen Jones, accusés de contravention aux lois des jeux; et E. A. Davis et A. H. Heyen, accusés d'avoir paré sur l'élection prétendue-lite.

COUR DU RECORDER GENERAL.—Wm. Terry comparaissait hier sous l'accusation d'avoir volé soixante-douze souvenirs d'or au capitaine Welk à bord de la barque anglaise *Lord Sandon*, et a trouvé sur la possession de l'accusé, au moment de son arrestation, soixante-neuf souvenirs. Il a d'ailleurs avoué le vol. Envoyé en Cour Criminelle.

—M. L. Martin est accusé d'avoir obtenu deux pendants d'oreilles et une chaîne de M. Mati, sous le prétexte de les montrer à une dame qui voulait les acheter, promettant de rendre la marchandise ou l'argent; mais il paraît qu'il n'a voulu faire ensuite ni l'un ni l'autre. Il sera ultérieurement examiné.

—Thomas Gallagher, a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé une montre—il comparaîtra ultérieurement pour être examiné.

ORGANE OFFICIEL.—Rien n'est encore positivement décidé sur la feuille qui choisira le gouvernement pour son organe. Le *Globe* publie la liste des lettres, tandis que la *Constitution* en renferme les avis du Trésor. D'un autre côté l'éditeur de l'*Enquirer* de Richmond laisse entendre qu'il sera l'éditeur officiel.

CHINOIS.—On lit dans la correspondance que reçoit de Washington le *Patriot* de Baltimore:

"Que dirait-on, si, lorsque M. Buchanan quittera le département d'état, on proposait à M. Calhoun de prendre chez nous les fonctions? On a vu cependant des choses plus extraordinaires. La pilule que le grand Catoh fut obligé de s'administrer au ministère anglais, en sa fameuse lettre à M. King, représente-t-elle pas un peu Uni à la cour de France, a produit, dit-on, un meilleur effet qu'on ne s'y attendait; loin d'y voir mal à son audacieux auteur, elle n'a fait que l'élever encore sur l'échelle de la Renommée; et M. Calhoun n'a-t-il accédé pas à M. Buchanan, ce sera probablement *à l'A. Buvenson ou M. Walker.*"

NEW YORK.—La Columbia, bateau à vapeur venant de Charleston qui remontait l'Hudson, a été frappée, il y a quelques jours, par une forte rafale. Vous savez ce petit chenin qui descend aux fossés, de côté des champs, vous verriez ça d'ici s'il faisait clair; le soir, moi qui vous parle, je vois souvent passer là des files d'hommes qui marchent sans bruit, comme des âmes du purgatoire; d'autres fois, ces créatures sortent par le grand coupé-rail; enfin, à certaine jours, vous entendrez comme un coup de tonnerre, et puis une traînée de feu par de la grande tour....

—Un coup de feu!, dit Hercule.

—Non pas, ce fils tout droit en l'air. Jesuis sûr de ce que je dis, monsieur Hercule.

Ces propos n'étonnèrent point Hercule, qui se rappelait la nature peureuse de Langevin; mais, sans s'arrêter à des suppositions chimériques, il chercha à le pénétrer des causes véritables et qui étaient plus à craindre.

Langevin, qui le regardait fixement avec des yeux humides, lui dit en sanglotant:

—Monsieur Hercule, Dieu sait si j'ai du plaisir à vous voir là, mais, j'aimerais encore mieux vous savoir bien loin.

—Puis, oubliant dans les soins qu'il s'efforçait prendre, il refusa les choses, souffla sur des bruyères sèches qu'il avait jetées dans l'âtre, et posa sur une table quelques restes de nourriture.

—C'est vrai, dit Hercule en levant la tête, je pourrais te compromettre; tu m'as tiré d'inquiétude, je vais m'en retourner.

—Vous me faites injure, monsieur Hercule; je vous ai sauvé une fois, je vous sauverai bien deux. Vous connaissez bien Langevin, il se jettera dans le feu pour vous. D'ailleurs, il faut que je vous reconduise; vous pourriez rencontrer quelque rôdeur, et, comme vous, vous pourriez tomber entre les mains de quelque ... C'est un miracle que vous ayez échappé aux embûches en arrivant. Vous savez ce qui tant que vous rôdez, et vous courbaient dans mon lit. Je passerai la nuit au coin du feu.

Quelque instance que pût faire le capitaine, il fallut se résigner à cet arrangement. Il se jeta sur le lit du concierge.

—C'est que, voyez-vous, dit Langevin en allant et venant pour achever ses préparatifs, on dirait que Lagrange est ailleurs; mais il y a partout des yeux et des oreilles. Vous allez frapper à la porte, M. le comte est absent. Vous vous entendez parler d'en haut et vous vous en allez. Vous vous jouez de ce grand vent et vous vous en allez. Vous vous jouez de ce grand vent et vous vous en allez. Vous vous jouez de ce grand vent